

VAE

JDVAE 2021 épisode 2, participez aux ateliers !

Les Journées départementales de la VAE 2021, épisode 2 ! En 2021, les Journées départementales de la VAE destinées aux opérateurs du Conseil en Évolution Professionnelle sont organisées en format "hybride" combinant conférences à distance et ateliers en distanciel. Place aux matinées de la VAE !

Un événement régional sous un nouveau format

Les **Journées départementales de la VAE** sont une occasion privilégiée de **bénéficier d'un échange de pratiques et d'une mise en réseau entre conseillers CEP** (Pôle emploi, Réseau EVA, Cap Emploi, Missions Locales et APEC) engagés dans la délivrance des services VAE.

Au Printemps 2021, ont été organisées trois conférences virtuelles avec la présence des principaux valideurs d'Auvergne Rhône Alpes qui ont présenté leur organisation et ont répondu à toutes vos questions en live !

En Automne 2021, retrouvons-nous lors d'ateliers !

Un principal objectif : **Échanger sur vos pratiques professionnelles inter-réseaux CEP.**

Vous êtes référent.e VAE dans votre agence ? Vous délivrez les services VAE au sein de votre structure ? Alors ces ateliers sont faits pour vous !

Avec dynamisme et convivialité, **trois sujets vous seront proposés** :

- Information et promotion du dispositif de la VAE, parlons-en !
- Vos pratiques sur le conseil VAE et le suivi de parcours au sein de vos structures
- Semaine de la VAE en 2022 : quelles actions sur vos territoires ?

Pour s'adapter aux besoins de chacun, deux formats sont proposés : En distanciel de 09h00 à 12h30.

- EN DISTANCIEL >> Mardi 09 novembre 2021
- EN DISTANCIEL >> Mardi 16 novembre 2021
- **CHANGEMENT_ EN DISTANCIEL**>> Mardi 30 novembre 2021

>> Alors [inscrivez-vous à ces ateliers !](#)

Attention, les places seront limitées quelque soit la modalité.

Pour plus d'informations, contactez caroline.pizzoglio@via-competences.fr

Date de publication

11 octobre 2021

Dernières actualités

[Publication du plan de professionnalisation 2022 de Via Compétences](#)

[Parcours « découverte des métiers de la forêt »](#)

[Contrat d'engagement jeune](#)

[Rejoignez la communauté du Pacte Auvergne-Rhône-Alpes sur La Place](#)

[La Foire Aux Questions d'Ofeli vient d'être mise à jour !](#)

- [Toutes les actualités](#)

Veille

[Publication du plan de professionnalisation 2022 de Via Compétences](#)

25 novembre 2021

Une offre de professionnalisation plurimodaleLe plan de professionnalisation de Via Compétences s'adresse aux professionnels de l'orientation, de la formation, de l'emploi et de l'insertion de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Depuis 2009, plus de 22 000 participants ont suivi l'une des 1 200 sessions de professionnalisation réalisées en région. Alors que le contexte sanitaire continue d'impacter les modes d'intervention et de participation de la formation professionnelle continue, notre nouvelle offre annuelle s'inscrit dans une logique d'accessibilité et de plurimodalité. Ainsi, de nombreuses actions de formation seront proposées à la fois sous un format présentiel et distanciel. Nous continuerons de proposer des formats très variés : classes virtuelles, webinars, ateliers en présentiel, modules d'autoformation, activités tutorées sur plateforme... De nouvelles actions de professionnalisation proposéesNotre objectif reste bien sûr de vous permettre d'agir au plus près de l'actualité et des enjeux opérationnels de vos secteurs d'intervention. Vous pourrez ainsi découvrir cette année de nouvelles actions de professionnalisation en lien avec les techniques d'animation de groupe, l'accessibilité numérique ou encore l'ingénierie de formation. Vous retrouverez aussi des thèmes incontournables : la connaissance des secteurs et métiers porteurs dans la région, le système et les acteurs de la formation professionnelle, les pratiques de conseil et d'accompagnement à la VAE, etc. Pour découvrir les 79 actions du plan, vous pouvez cliquer sur notre rubrique « Se professionnaliser », y consulter le détail des programmes et vous inscrire aux actions. Nous vous remercions de la confiance accordée et espérons vous compter encore nombreux pour construire ensemble de nouvelles compétences !

[Publication des chiffres clés de la VAE en Auvergne-Rhône-Alpes](#)

22 novembre 2021

Les données présentées ont été recueillies auprès des principaux organismes valideurs régionaux.Au sommaire : Les certificateurs : les diplômes de l'Éducation Nationale et du Sanitaire et Social majoritairement plébiscités par le public La recevabilité : augmentation du nombre de dossiers déposés et diminution du nombre de dossiers déclarés recevables Diminution du nombre de personnes présentées en jury Profil des candidats présentés en jury Les résultats : la validation totale reste majoritaire et centrée sur le niveau 5 de certification Annexe : organismes certificateurs régionaux ayant contribué à cette publication >> Retrouvez toutes les études et statistiques sur la VAE en région dans notre rubrique dédiée

[Le site de la DRAJES déménage !](#)

19 novembre 2021

Les contenus de la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports sont désormais disponibles sur le site de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes. Vous retrouverez donc tous nos articles à cette adresse : <https://www.ac-lyon.fr/jeunesse-engagement-sports>. Le site actuel ne sera plus mis à jour à partir du 1er décembre 2021 mais restera accessible jusqu'au 31 décembre 2021.

[Le projet VAE sans frontières accompagne les primo-arrivants jusqu'à l'obtention d'une certification](#)

15 novembre 2021

Ce projet vise à aider les personnes migrantes récemment arrivées en France à obtenir une certification par la VAE, voire en combinant VAE et formation. « La personne candidate à la VAE bénéficiera d'un accompagnement renforcé tout au long de son parcours jusqu'à l'obtention d'une certification. » Pouvez-vous nous expliquer l'origine de ce projet ? L'idée part du constat que des personnes arrivant sur le sol français ont du mal à faire reconnaître leurs diplômes obtenus hors Europe ou une expérience professionnelle réalisée hors Europe. Elles ont besoin d'obtenir une certification reconnue sur le territoire national, clé d'entrée pour accéder au marché de l'emploi en France. Comme pour toute personne expérimentée, la VAE (Validation des acquis de l'expérience) peut se présenter pour elles comme une solution. Encore faut-il qu'elles la connaissent et qu'elles soient accompagnées tout au long du parcours. En quelques mots, quels sont les caractéristiques de ce projet ? Faire connaître ce dispositif à un réseau de partenaires intervenant auprès des personnes arrivées récemment sur le sol français. Proposer à ces personnes un(e) référent(e) unique pour les accompagner ou les orienter à chaque étape de la démarche en mobilisant tous les acteurs de la VAE et de la formation si besoin. C'est bien la dimension partenariale qui caractérise ce projet et en conditionne la réussite. Engagés dans ce projet depuis mai 2021, nous espérons intégrer 60 candidat(e)s réparti(e)s sur les 3 Dava (Dispositifs académiques de validation des acquis) franciliens d'ici à la fin de 2022. En quoi ce projet se distingue-t-il d'un parcours de VAE classique ? Par sa dimension facilitatrice : la personne candidate à la VAE bénéficiera d'un accompagnement renforcé tout au long de son parcours jusqu'à l'obtention d'une certification. Cet accompagnement démarre dès la réunion d'information et se poursuit quel que soit le parcours ciblé jusqu'à son insertion dans l'emploi. Dans le cas d'un parcours VAE, les obstacles à surmonter sont divers : quelle certification en lien avec son expérience vécue mais aussi son projet professionnel ? Quel financement pour la VAE ou la formation ? Ces obstacles ne sont-ils pas communs à tout(e) prétendant(e) à la VAE ? Certes, ces difficultés sont aussi rencontrées par toute personne qui souhaite s'inscrire dans une démarche VAE ou une formation, mais une personne résidant en France depuis plus longtemps aura accès au CPF (Compte personnel de formation), Chéquier VAE, etc. ; possibilités qui ne sont pas toujours offertes au public primo-arrivant faute d'antériorité professionnelle acquise en France ou en Europe. De plus le public étranger n'est pas aguerri à ces démarches administratives et la maîtrise de la langue française peut lui faire défaut. A l'heure actuelle, nous espérons plus de souplesse pour leur permettre d'accéder plus rapidement au marché de l'emploi surtout quand elles détiennent les diplômes et l'expérience. Vous présentez ce dispositif comme un projet. Qu'entendez-vous par là ? C'est un projet pour deux raisons principales : il s'agit d'une expérimentation, initiée avec succès en Auvergne-Rhône-Alpes, qui se déploie aujourd'hui sur 11 académies dont l'Ile-de-France. Et puis, ce projet intègre divers partenaires mobilisés soit au sein de la VAE, tels les conseillers des points relais conseil en VAE franciliens, spécialistes de tous types de certifications ou encore les accompagnateurs, soit au sein de la formation, soit auprès du public migrant tels l'Ofii (Office français de l'immigration et de l'intégration), le Centre ENIC-NARIC France, etc., sans oublier les divers financeurs que sont la Région, Pôle emploi ou les Opco (Opérateurs de compétences). Tous ces acteurs ont en réalité peu l'occasion de travailler ensemble même s'ils se côtoient régulièrement. Il s'agit bien d'un projet collectif visant un objectif commun : l'insertion professionnelle par la certification pour les personnes migrantes venant de pays hors Europe ! A ce stade, avez-vous repéré des difficultés pour mettre en place le projet ? Outre les difficultés traditionnelles de tout projet lors de sa mise en place, la mobilisation des représentants des divers acteurs est difficile car ils sont divers et nombreux en Ile-de-France. Il y a aussi le sourcing des candidat(e)s : les personnes doivent être issues de pays hors Europe, détenir une carte de séjour récente (de moins de 5 ans), maîtriser suffisamment la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit et prouver avec des documents officiels qu'elles ont occupé un poste en lien avec la certification pendant au moins un an. Malgré ces nombreux critères, 20 personnes se sont présentées à la réunion d'information collective le 13 octobre dernier. Il s'agit maintenant d'étudier chaque parcours afin de cibler la certification pouvant être visée, en faisant appel à l'expertise des centres de conseil en VAE si besoin. Il nous faut aussi évaluer les besoins en français langue étrangère et identifier les financements mobilisables pour mettre en oeuvre l'ensemble du parcours. Bien sûr ce parcours se co-construit avec la personne concernée en intégrant ses contraintes, ses projets, ses aspirations. Et si des personnes n'obtiennent pas la recevabilité, faute de preuves par exemple, qu'envisagez-vous ? Ne pas les abandonner ! C'est-à-dire trouver avec elles une solution qui leur convienne, les aider à accéder à une formation par exemple. D'ailleurs, même pour les personnes éligibles, la VAE pourrait ne pas se présenter comme une solution pertinente. Au-delà de l'éligibilité, la faisabilité du parcours en VAE pour la personne doit être regardée avec beaucoup d'attention. Propos recueillis par Françoise Lemaire (octobre 2021) Tags : VAE | primo-arrivants | parcours | centre conseil

[Découvrez le plan de professionnalisation 2022... dans un format unique !](#)

15 novembre 2021

L'objectif de cet événement est de vous présenter l'offre, les nouveautés, ses modalités, et de répondre à toutes questions que vous pourriez avoir. Cette conférence aura lieu sous un format de salon professionnel virtuel, grâce à la plateforme Gather : à partir d'un simple lien web, vous serez invités à rejoindre un espace virtuel en ligne entièrement créé pour l'occasion. Vous pourrez vous déplacer dans cet espace à l'aide d'un avatar virtuel et interagir avec tous les participants. Au programme : un moment collectif en format mini-conférence, suivi de la visite, au gré de vos envies, de nos différents stands d'exposition ! Pour nous rejoindre ce jeudi 25 novembre à partir de 10h45 et jusqu'à 12h30, merci de vous inscrire au plus tard le 18 novembre via ce lien. Attention : les places sont limitées, et votre participation ne sera confirmée qu'à la réception d'un courriel de notre part. Rendez-vous très bientôt en ligne ! Des questions ? Contactez-nous au 04 26 73 56 14 ou par mail : pro@via-competences.fr

[Plus d'actualités](#) |  [S'abonner](#)

Vos outils d'info VAE



[>> Télécharger le flyer VAE \(janvier 2020, .pdf\)](#)

[>> Télécharger l'affiche VAE \(septembre 2019, .pdf\)](#)

 Via Compétences